

Service départemental
de communication interministérielle
de la Corrèze

Tulle, 11 mai 2016

DOSSIER DE PRESSE

Remise de diplômes aux Jeunes sapeurs pompiers du collège Jean Moulin de Brive

Vendredi 13 mai 2016 à 9 h 30
Gymnase du quartier de Tujac
Rue Pierre Chaumeil – Brive

Contact presse

Isabelle POUGEADE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

SOMMAIRE

Le collège Jean Moulin et la section Jeunes sapeurs pompiers.....	page 3
La section Jeunes Sapeurs Pompiers.....	page 4
La remise de diplômes aux Jeunes Sapeurs Pompiers.....	page 5

Contact presse

Isabelle POUGEADE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

Le collège Jean Moulin et la section Jeunes sapeurs pompiers

Classé en REP+ (Réseau Prioritaire Renforcé), le collège Jean Moulin accueille 337 élèves répartis sur 16 divisions, dont :

- Quatre en Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : les Segpa accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien
- Une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) : les ULIS sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degrés. Les élèves scolarisés au titre des ULIS présentent des troubles des fonctions cognitives ou mentales, des troubles spécifiques du langage et des apprentissages, des troubles envahissants du développement (dont l'autisme), des troubles des fonctions motrices, des troubles de la fonction auditive, des troubles de la fonction visuelle ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladies invalidantes).
- Une Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants (UPE2A) : l'élève allophone est un élève tout nouvellement arrivé sur le territoire, dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Un dispositif pour les Enfants de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) : les enfants de familles itinérantes et de voyageurs correspondent à un large public. La circulaire n° 2012-142 du 02-10-2012 qui définit le cadre de la scolarisation de ces élèves précise qu'il s'agit d'enfants « issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relation discontinu à l'école ». Sont concernés les élèves vivant dans des familles dont les déplacements ne favorisent pas, ou n'ont pas favorisé - si la famille est sédentarisée depuis peu - la continuité scolaire et les apprentissages.

La labellisation REP+ permet à l'établissement de concentrer davantage de moyens, humains et financiers, afin de favoriser la réussite de tous les élèves.

Le collège Jean Moulin propose deux sections originales :

- Une section pelote basque qui a remporté deux titres nationaux UNSS ces deux dernières années
- **Une section Jeunes Sapeurs Pompiers(JSP), dont la quasi-totalité des élèves valident les diplômes.**

Un partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Corrèze et notamment le Centre de Secours de Brive permet un excellent fonctionnement de cette section.

Les cours sont dispensés pour moitié au collège et pour l'autre part au Centre de Secours de Brive, ce qui permet à chaque élève d'avoir un apport technique et théorique.

Ce parcours citoyen s'inscrit donc comme un modèle préfiguratif de la réforme de la réforme du collège et le référentiel des parcours éducatifs.

Contact presse

Isabelle POUGEADE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

La section Jeunes sapeurs pompiers

Historique :

La section JSP au collège Jean Moulin de Brive existe depuis 2006, résultat d'une collaboration étroite entre le centre de secours du Pays de Brive et le collège Jean Moulin.

Les formateurs de la Section sont aussi bien des sapeurs-pompiers que des enseignants du collège.

La Section JSP est ouverte de la classe de 5ème jusqu'à la classe de 3ème.

Quelques chiffres :

- 88 élèves ont intégrés la section JSP depuis sa création
- 7 élèves ont poursuivi leur formation (JSP3 et JSP4)
- 1 élève a été recruté en tant que pompier volontaire au centre de secours de Brive
- 100% des élèves ont réussi leur examen de JSP 2 depuis 2013.

L'organisation :

La section fonctionne sous forme d'association loi 1901 : « l'association des cadets du collège Jean Moulin – section JSP Brive ».

Le recrutement comporte plusieurs étapes :

- L'inscription obligatoire au Collège Jean Moulin
- La rédaction d'une lettre de motivation
- Un oral devant un jury de recrutement composé de sapeurs-pompiers, de personnels de direction, de l'infirmière et d'enseignants de la section
- Un test d'aptitude physique
- Une visite médicale auprès d'un médecin habilité sapeur-pompier.

Les élèves de la Section JSP bénéficient de 4 heures supplémentaires dans leur emploi du temps réparties comme suit :

- JSP 5ème : 2 heures d'EPS + 2 heures en alternance par quinzaine (cours SP ou de culture administrative).
- JSP 4ème : 2 heures d'EPS + 2 heures en alternance par quinzaine (cours SP ou de culture administrative).
- JSP 3ème : 2 heures d'EPS + 2 heures en alternance par quinzaine (cours SP ou de culture administrative).

Contact presse

Isabelle POUGEADE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter

Description des activités de la section JSP :

- **Les activités sportives**

- Au collège : chaque niveau de section bénéficie de 2 heures d'EPS par semaine (exemple : parcours sportif, natation...)
- En déplacement : cross JSP départemental, Challenge qualité.

- **Les cours à la caserne**

- Cours théoriques: accessoires, véhicules, besoin en eau....
- Cours pratiques: manœuvres.

- **Les cours au collège**

- Culture administrative : 2 heures par quinzaine (déontologie, fonctionnement de l'administration, sécurité civile, risques domestiques, routiers...)
- Education physique et sportive (EPS) : 2 heures par semaine (natation, parcours sportif, endurance...).

- **Les cérémonies commémoratives**

Les élèves des sections JSP de 5ème, 4ème et 3ème sont sollicités régulièrement pour participer aux cérémonies commémoratives et inaugurations telles que celles du Square des Justes à Brive, du 11 novembre, du 27 avril, du 8 mai...

- **Autres activités**

- Initiation aux gestes de premiers secours par la formation au PSC 1
- Visite du Centre de traitement de l'alerte (CTA) et du Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS).

La remise de diplômes aux JSP

12 diplômes sont remis ce jour aux jeunes sapeurs pompiers du collège Jean Moulin de Brive :

- 5 diplômes JSP premier niveau
- 7 diplômes JSP second niveau

Contact presse

Isabelle POUGEADE

Service départemental de communication interministérielle

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>



Facebook



Twitter